

EDITO

Les dernières échéances électorales ont donné un nouveau souffle à la France. Comme elle, notre département en avait bien besoin. Depuis 5 ans, comme tous les autres Conseils généraux, celui de l'Isère devait faire face, non seulement à une crise économique et financière sans précédent, mais également à des attaques institutionnelles répétées de la part du pouvoir en place. Cette situation devenait invivable. Si rien n'est encore résolu aujourd'hui, les nouveaux parlementaires et le nouveau gouvernement travaillent ensemble pour retrouver le chemin du développement et pour penser une nouvelle organisation de nos collectivités locales.

L'Isère est un département plutôt privilégié à comparer à beaucoup d'autres ; pourtant depuis 4 ans, nous avons dû revoir de façon drastique nos participations à des actions menées soit par les communes, soit par des associations, voire des entreprises. Nous avons dû

aussi réduire un certain nombre de nos actions propres, par exemple, aussi bien dans le social que dans l'environnement. Pourtant, nous savons bien que ces domaines sont essentiels et que ce sont les efforts conjugués de tous qui permettront le développement de notre territoire. Développement économique indispensable pour maintenir l'emploi, recherche technologique, protection de l'environnement, innovation sociale, accès à la culture et aux sports, aménagement du territoire et communications routières comme virtuelles d'internet ; tout est important et constamment nous devons faire des choix.

Conseillère générale du Canton de Vif et Vice-présidente chargée de l'enfance en danger et de la famille, de l'égalité homme-femme et de la lutte contre les discriminations, je veille à ce que chacun de ces champs d'action puissent s'accomplir avec le meilleur emploi des fonds publics possible. Bien affecter



ter les crédits pour permettre plus de prévention est un souci majeur. Ainsi, j'espère réduire les dysfonctionnements éducatifs, familiaux qui sont toujours générateurs de souffrance et sont toujours aussi difficiles à éviter qu'à guérir. Notre canton, l'un des plus grands et des plus hétérogènes du département bénéficie d'un bon rayonnement de nos politiques. Je vous invite à en découvrir quelques aspects.

Bien à Vous

Brigitte Périllie

PERMANENCES

Brigitte Périllie tient des permanences régulières dans toutes les communes du canton.

Vous pouvez la rencontrer aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous. Toutefois ces dates et lieux sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité.

Veuillez vérifier si elles sont inchangées sur le blog :

brigitteperillie.blogspot.com

PERMANENCE CANTONALES LES SAMEDIS MATINS					
de 9H à 11H ou SUR RDV					
CLAIX	LE GUA	PONT DE CLAIX	ST PAUL DE VARCES	VARCES - ALLIERES ET RISSET	VIF
Mairie Salle du Conseil municipal	Mairie	Ancienne école Taillefer Av. du Maquis	Mairie Salle du Conseil municipal	Mairie Salle du Conseil municipal	Maison des Associations
8 - SEPT - 12	22 - SEPT - 12	8 - SEPT - 12	20 - OCT - 12	3 - NOV - 12	17 - NOV - 12
1 - DEC - 12	15 - DEC - 12	12 - JANV - 13	26 - JANV - 13	9 - FEV - 13	23 - FEV - 13
9 - MARS - 13	23 - MARS - 13	6 - AVRIL - 13	20 - AVRIL - 13	4 - MAI - 13	18 - MAI - 13
1 - JANV - 13	15 - JUIN - 13	29 - JUIN - 13			

Pour éviter des attentes, appelez mon secrétariat au Conseil Général :

04 76 00 37 06

ou écrire :

b.perillie@cg38.fr

Edition, Conception et régie publicitaire : Imprimerie Grafi

Directrice de la publication : Brigitte Périllie

Rédaction : Brigitte Périllie, Nathalie Vacher

Photos : Services communication des mairies de Claix, du Gua, Pont de Claix et Varcès, diverses associations, D.Barbe-GSProd-Press, Brigitte Périllie.

Impression : **Grafi** **IMPRIM'VERT**
Imprimé sur papier 100% recyclé

Dépôt légal : Novembre 2012
Tirages 14 000 exemplaires

Brigitte PÉRIILLIÉ

Votre Conseillère générale

→ Une élue de terrain,
une femme engagée



- Conseillère générale de Vif depuis 2001
- Vice-présidente chargée de l'enfance en danger, de la famille, de l'égalité Femme-Homme et de la lutte contre les discriminations
- Membre des 3 commissions
 - « Action sociale et Solidarités »
 - « Collèges, Jeunesse et Sports »
 - « Coopération décentralisée, Culture et Patrimoine »
- Présidente de la CORTI (insertion) « Drac-Isère Rive gauche »
- Présidente de la Commission Départementale d'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE)
- Présidente de l'Observatoire Départemental de l'Enfance en Danger
- Présidente de la Commission Départementale de l'Education Spécialisée
- Membre du Conseil de famille des pupilles de l'Etat
- Membre de plusieurs autres commissions de travail du Conseil Général, des conseils d'administration des collèges du canton, ...
- Conseillère municipale à Vif
- Maire de Vif de 2001 à 2008
- Secrétaire fédérale au Parti Socialiste de l'Isère
- Co-fondatrice de l'Observatoire de la Parité en Isère
- Présidente de l'Association des Femmes Elues de l'Isère (AFEI)

Le Canton de Vif : le Conseil Général plus proche de vous

Les compétences du Conseil général s'exercent sur notre canton comme sur l'ensemble du département de l'Isère. De la solidarité qui est la plus importante en actions et en financements, de la protection de l'enfance aux personnes âgées à la Culture en passant par les communications et l'aménagement du territoire et par l'éducation, c'est toute la vie des Isérois qui s'en trouve améliorée. Le canton de Vif, l'un des cantons le plus vaste et le plus peuplé (38 000 habitants) de l'Isère, en reçoit toute sa part.

Quelques focus sur notre présence sur le canton

→ Les cinq collèges du canton

Du fonctionnement général aux travaux annuels d'entretien

Le Conseil général a la responsabilité d'offrir aux collégiens et aux équipes enseignantes les meilleures conditions de travail possible. Cela passe aussi bien par une bonne hygiène alimentaire dans les restaurants scolaires que dans les conditions d'accès à internet. L'aménagement de salles spécifiques de sciences ou de documentation est

aussi dans nos prérogatives. Le sport est aussi un enseignement important que nous essayons de prendre en compte de plus en plus directement, c'est-à-dire sans passer par les communes.

En fonctionnement, sur notre canton, le Conseil général a dépensé 663 560 €. Ces crédits se répartissent sur les 5 cinq collèges en fonc-

tion du nombre d'élèves scolarisés et des surfaces respectives à entretenir. Ils incluent aussi les différentes actions pédagogiques développées par les enseignants notamment au travers des contrats éducatifs des collèges.

En investissement, un plan pluriannuel de maintenance définit les travaux nécessaires à réaliser année par année

Livraison 4^{ème} trimestre 2013

Hibiscus

Résidence

Résidence de standing sur Vif

THPE
Très Haute Performance
Énergétique

Disponibles
T2, T3, T4
avec grandes terrasses
et/ou jardins privés

Une réalisation signée

Commercialisation

Située Avenue du 8 mai 1945

Travaux en cours

Renseignements et ventes
06 15 37 27 90

Edifim
PROMOTION IMMOBILIERE
Dauvin

12, chemin du Couvent
38100 Grenoble
Tél.: 04 76 17 13 55
www.edifim.fr

IMMOBILIERE
VICTOR HUGO
www.immovictorhugo.com

Du fonctionnement général aux travaux annuels d'entretien (suite)

dans les collèges ainsi qu'un certain nombre de petites opérations d'entretiens curatifs et préventifs au titre des dépenses imprévues d'investissement et de fonctionnement.

Outre ces actions d'entretien, le Conseil général finance pour les collégiens les Contrats éducatifs des collèges mis en œuvre par les équipes pédagogiques de chaque collège, en lien avec nos politiques départementales et les chéquiers jeunes. Tous deux concourent à une meilleure ouverture des élèves sur

le monde actuel et améliore leur accès à la culture, aux sports et autres actions liées à la citoyenneté.

Le Conseil général est désormais responsable de l'organisation de la restauration scolaire. Comme il assume, via le SMTC de l'agglomération de Grenoble, 50% des dépenses de fonctionnement des transports urbains, les transports scolaires étant inclus.



A chacun son projet pédagogique !

Les Contrats éducatifs des collèges Isérois

Avec le Contrat éducatif Isérois, le Conseil général de l'Isère apporte son soutien aux actions éducatives menées par les collèges publics, en cohérence avec les politiques publiques qu'il développe dans les domaines éducatifs, culturels, sociaux, sanitaires, sportifs, économiques et environnementaux.

Collège Le Masségu, VIF

Une journée de sensibilisation sur les conduites addictives au collège



Le jeudi 3 mai, était organisée pour les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}, soit environ 300 collégiens, une journée de sensibilisation consacrée à la prévention des conduites addictives. Cette action organisée par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), en cohérence avec les programmes scolaires, a reçu le financement du foyer socio-éducatif (FSE) et du Conseil Général.

Elle s'est déroulée en trois temps :

- 1 - faire réfléchir les élèves sur la notion d'addiction.
- 2 - un spectacle interactif, humoristique « Mirage de vivre » joué par deux comédiennes, de la compagnie du 4, a amené le jeune public à se questionner sur les

implications des addictions, à revisiter les relations parents/enfants tout en diffusant des messages de prévention tel, apprendre à dire non de façon positive.

3 - séance bilan où chaque jeune s'est exprimé sur son ressenti et sur les prolongements qui l'intéresseraient.

Nombreux ont souhaité que les cyberaddictions soient abordées dans l'année à venir.



A Claix Collège Georges Pompidou

431 élèves

Fonctionnement : 142 227 €

- Fonctionnement général : 83 708 €
- Contrats éducatifs Isérois : 5 675 €

Investissements 2011 : 175.000 €

- Remplacement des sols amiantés,
- Remplacement de l'extraction de la plonge,
- Accessibilité de l'infirmerie et sanitaire du rez-de-chaussée

Dépenses imprévues de fonctionnement : 15.500 €

Dépenses Imprévues d'investissement : 15.400 €



Collège Pompidou à Claix

Du fonctionnement général aux travaux annuels d'entretien (suite)



Collège Ile de Mars à Pont de Claix

et Collège Le Moucherotte

251 élèves

Fonctionnement : 102 900 €

- Fonctionnement général : 77 693 €
- Contrats éducatifs Isérois : 3 847 €

Investissements 2011 : 4.000 €

- Câblage informatique

Dépenses imprévues de fonctionnement : 8.600 €

Dépenses Imprévues d'investissement : 6.000 €



Collège Jules Verne à Varcès

Le Collège Jules Verne fait l'objet actuellement d'une adaptation pour l'accueil d'environ une cinquantaine d'élèves supplémentaires dès la rentrée 2012 liée au regroupement sur Varcès du 93^{ème} RAM de chasseurs Alpins, précédemment basé à Bourg St-Maurice. Il s'agit de l'installation de deux salles de classe provisoires et d'un agrandissement de la salle de restauration.



Collège Massegu à Vif

A Pont de Claix

Collège Iles de Mars 277 élèves

Fonctionnement : 137 678 €

- Fonctionnement général : 109 037 €
- Contrats éducatifs Isérois : 5 600 €

Investissements 2011 : 160.000 €

- Poursuite de la réhabilitation du 1^{er} étage,
- Aménagement de la SEGPA VDM

Dépenses imprévues de fonctionnement : 12.900 €

Dépenses Imprévues d'investissement : 6.000 €



Collège Le Moucherotte à Pont de Claix

A Varcès Collège Jules Verne

472 élèves

Fonctionnement : 131 891 €

- Fonctionnement général : 84 816 €
- Contrats éducatifs Isérois : 9 725 €

Investissements 2011 : 35.000 €

- traitement des eaux pluviales

Dépenses imprévues de fonctionnement : 11.000 €

Dépenses Imprévues d'investissement : 5.800 €



Collège Jules Verne
Travaux de a cantine

A Vif Collège Le Massegu 597 élèves

Fonctionnement : 122 230 €

- Fonctionnement général : 101 282 €
- Contrats éducatifs Isérois : 3 847 €

Investissements 2011 : 20.000 €

- création d'une communication entre les bâtiments A et B

Dépenses imprévues de fonctionnement : 6.100 €

Dépenses Imprévues d'investissement : 25.000 €



→ Entre agriculture et enseignement,

la Maison Familiale et Rurale de Vif

Par la diversité de ses différents enseignements, la MFR de Vif accueille dès l'âge du collège, des jeunes de tous horizons qui désirent se frotter à un enseignement plus pratique et professionnalisant. Le Conseil général assume le fonctionnement des établissements publics et privés conventionnés pour cet accueil. C'est donc dans ce contexte qu'il verse chaque année à la MFR de Vif, une dotation de fonctionnement de l'ordre de **20 000 €**, en fonction des « effectifs collège » enregistrés. Il subventionne également divers travaux d'entretien ou de

restructuration des bâtiments, en 2011, **26 461 €** ont été votés pour l'internat. En 2011, nous avons soutenu une initiative culturelle importante autour du théâtre : **19 000 €**



Maison Familiale et rurale de vif

→ Solidarités

une action polyvalente au service de la population, l'insertion vers l'emploi, la PMI et l'aide sociale à l'enfance et la planification familiale dans les centres médicaux sociaux

L'accompagnement social des personnes et familles en difficulté est essentiellement assumé par le Conseil général, dont c'est la compétence la plus importante. Plus de 564 Millions d'Euros y sont consacrés chaque année pour couvrir les allocations à destination des personnes âgées (APA), des personnes handicapées (PCH) et des personnes sans emploi non indemnisées (RSA). Les services sociaux sont répartis sur tout le département pour être au plus près des administrés. Sur le canton de Vif, jusqu'à présent, ils se décomposent en trois sites, dans les centres sociaux de Pont de Claix, Varcès et Vif. Ces services sont répartis différemment selon qu'ils s'adressent aux personnes âgées, handicapées, en difficultés socio-économiques ou familiales. Cela représente en tout 24 agents et cadres. Les plus représentés sont ceux de l'insertion sociale, la polyvalence de secteur et la protection maternelle et infantile (PMI). Les autres sont différemment répartis, selon leur charge de travail.



Centre social Emile Romanet Varcès

→ Des travaux sur le réseau routier

des communications assurées été comme hiver

Le canton de Vif est traversé par 49 km de routes départementales. Ces routes comprennent des axes structurants comme la RD 1075 (Vif), des routes en zone agglomérée comme la 1085a (Pont de Claix) et des routes de montagne comme les RD 8 et 8b (Le Gua).

Sur ces axes, des investissements ainsi qu'un entretien routier adapté à la typologie de la route sont mis en œuvre chaque année.

→ Travaux 2011

Les investissements sur le réseau routier intervenus en 2011 représentent un budget de 275.200 € qui se répartit comme suit :

- RD 8b – Le Gua - protections contre les risques naturels : 58.000 €
- RD 269d - Pont de Claix – réfections de chaussée : 187.200 €
- RD 106d – Claix – réfections de chaussée : 5.000 €
- RD 1075 – Vif – assainissement : 25.000 €

→ Entretien

Les 49 km de routes sont notamment déneigées en hiver et fauchées en été. Il est à noter qu'outre le travail réalisé en régie un circuit de déneigement et une partie importante du fauchage sont externalisés auprès d'agriculteurs locaux.

→ Logique d'intervention

Le canton de Vif est exploité par 7 agents et un chef d'équipe positionnés au centre d'exploitation routier de Vizille. En hiver, 3 renforts saisonniers sont recrutés. Depuis 2010, les bâtiments appartenant au Conseil général à Vif ont été transformés en point d'appui utile notamment pour les départs des circuits de viabilité hivernale de deux camions.

Pour ce qui concerne le fauchage, une réflexion tenant compte des problématiques fonctionnelles routières et environnementales a permis de mettre en œuvre depuis quelques années de nouvelles méthodes. Ainsi, le fauchage raisonné, tout en optimisant les interventions, permet de préserver les espèces rares présentes dans les talus. Enfin, depuis 2007, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur le bord des routes.



→ Espaces naturels sensibles



Située au pied des falaises du Vercors à 970 mètres d'altitude, la tourbière du Peuil est l'une des rares zones humides du massif ainsi que l'une des dernières tourbières d'altitude en Isère. Elle fait partie des 11 espaces naturels sensibles (ENS) du Conseil général de l'Isère, qui en est propriétaire et en assure la gestion.

On peut y observer plus de 200 espèces de fleurs différentes : grande astrance, trolle d'Europe, linaigrette, et drosera (plante insectivore)...



La faune n'est pas en reste avec notamment le bouvreuil pivoine, la grenouille agile, le triton palmé, la libellule déprimée...



L'action de votre Conseillère générale sur le canton de Vif ...

→ Présidente de la coordination territoriale d'insertion (CORTI)

Notre canton est inclus dans un secteur de l'agglomération de Grenoble nommé Drac-Isère-Rive Gauche. Ce secteur va de Veurey au Gua, le long du Drac et de la Gresse.

A cette échelle territoriale, les différents partenaires du Conseil général, c'est-à-dire Pôle emploi, la Mission Locale Sud Isère, les Maisons de l'emploi de Fontaine et de Pont de Claix, les services d'insertion des communes ou des intercommunalités de proximité et les élus respectifs, se réunissent régulièrement pour décider de l'affectation des crédits d'insertion affectés par le Conseil

général à chaque secteur. Ces crédits permettent à des bénéficiaires du RSA d'accéder à des emplois d'insertion ou à des actions à caractère social, voire de santé.

En 2011 ce sont plus de 700 000 € qui ont été affectés à notre secteur.

Notre canton enregistre un taux de chômage de 8.3 %

534 foyers sont allocataires du RSA dont 309 en RSA socle (ex-RMI). Cela représente environ 608 personnes. Les solitaires représentent donc la part la plus importante du dispositif. Elles vivent avec environ 417 € par mois.

26 d'entre elles ont moins de 25 ans. Ces personnes qui relevaient auparavant de l'allocation pour parent isolé d'enfant de moins de 3 ans et qui est désormais incluse dans le RSA.

Seulement 36 % font l'objet d'un contrat d'engagement réciproque. C'est dire la complexité des situations incluses dans ce dispositif. Toutes les situations ne peuvent relever de ce contrat, ce que nous pouvons regretter.

Dans ce contexte, nous veillons à ce que chacun et chacune puisse malgré tout accéder à des actions d'insertion qui doivent, à terme, les conduire vers l'emploi.

L'idée centrale de la démarche est basée essentiellement sur une dynamique collective. Elle est moteur et source de créativité. Le groupe structure, contient, entraîne les individus qui ne se sentent plus seuls dans leur situation. Au gré des enthousiasmes mais aussi des essoufflements, personne n'est laissée seule mais chacune peut évoluer à son rythme, profitant de la dynamique insufflée par le groupe, encadré par des animateurs spécialisés. Au gré de différentes découvertes d'activités socioculturelles et de loisirs, alternées avec des mises en perspectives des capacités respectives en termes d'employabilité, les femmes construisent leur projet en dehors de tout tabou sur la représentation de l'emploi qui n'est plus ni féminin, ni

masculin, mais surtout qui correspond à ce que chacune a envie de faire ou se sent capable de faire.



Le stage dure 4 mois pendant lesquels elles ne sont pas spécialement payées. Chacune garde le statut qu'elle avait en rentrant : demandeuse d'emploi ou mère au foyer, peu importe. Le sta-

tut changera à la fin du cycle par un emploi trouvé ou une formation professionnelle, reconnue par Pôle Emploi !

Ces quatre mois sont mis à profit pour connecter les stagiaires à leur environnement, leur quartier et l'ensemble des services et activités qui s'y déroulent. Cet aspect est important. Nous avons fait le pari que l'insertion, au-delà de la connaissance des métiers et de la réalité de l'emploi, c'est d'abord se sentir bien dans sa tête, dans son corps, dans son quartier, avec les autres, de construire son propre réseau de connaissances...

Chiffres à l'appui, cette formule fait ses preuves et aujourd'hui s'étend dans d'autres secteurs de l'agglomération grenobloise : Fontaine, St-Martin d'Hères, Grenoble, Echirolles développent également cette action.

→ "L'atelier pour moi" de Jacques Cathelin

Depuis quelques années, le Conseil général de l'Isère, dans le cadre de ses politiques d'insertion vers l'emploi, finance et soutient une action originale à bien des égards, pensée pour tous ceux et toutes celles qui ne croient plus en leurs chances de retrouver un jour un emploi salarié ou, qui simplement, ont perdu confiance en eux au point de ne plus pouvoir sortir pour aller à la rencontre des autres.

Nous le savons tous, les pertes successives d'emplois, les refus répétés en réponse à nos recherches, les longues périodes sans activité professionnelle peuvent amener beaucoup d'entre nous à ne plus croire en nous, et même, à penser que nous ne sommes plus utiles à la société et, que par conséquent, toute nouvelle tentative de recherche sera vaine. Il s'en suit une désorganisation du temps, des rythmes de vie décalés qui excluent encore plus... C'est ce qu'on appelle, la perte de « l'estime de soi », moteur pourtant essentiel pour aller au-devant des autres et a fortiori au-devant d'un employeur potentiel.

Comédien et metteur en scène, Jacques Cathelin s'est intéressé, il y a plus de vingt ans, à ce public en perte de confiance. Il est aujourd'hui spécialisé dans ce théâtre participatif et intervient aussi dans d'autres collectivités partenaires comme Fontaine et Echirolles.

Comme pour tout comédien en herbe ou confirmé, le travail intègre relaxation, respiration, écoute de son corps, de ses sensations que l'on traduit dans l'expression corporelle, dans des mots. Cela permet de retrouver petit à petit le plaisir d'être soi et l'envie d'être avec les autres ; alors la parole revient. Prendre soin de son corps, l'écouter, le respecter permet aussi de respecter ses propres sentiments, de prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses, en un mot, de ce qui fait la sensibilité de chacun d'entre nous et qui mérite d'être reconsidérée et valorisée.

C'est tout l'enjeu que met en œuvre Jacques Cathelin avec ses stagiaires dans ses séances de l'atelier pour moi.

La personne est au centre et avec les autres dans une action collective ou

chaque individu a sa place et sa part d'individualité. Dans une société comme la nôtre où l'individualisme consumériste est roi, cet accord entre individu et groupe est un tour de force qui est à saluer.

Ces ateliers sont accessibles à tous ceux et toutes celles qui expriment le besoin, qu'ils soient allocataires du RSA ou non, à la recherche d'un emploi ou non, qu'ils ou elles aient perdu le goût des autres...

« L'Atelier pour moi » se déroule chaque semaine à Pont de Claix de septembre à juin, avec un seul arrêt pendant la trêve de Noël. Cette action est financée par le Conseil général dans le cadre du budget d'insertion du RSA pour le secteur Drac Isère Rive Gauche que je préside.



→ Des actions spécifiques menées sur le canton

→ L'envolée féminine avec l'ADATE

Depuis quelques années, des stages d'insertion socioprofessionnelle pas comme les autres sont organisés à Pont de Claix. Il s'agit de mettre ou remettre dans les rails de l'emploi, des femmes, pour la plupart isolées ou discriminées, qui ont perdu confiance en elles, comme en la capacité de notre société à leur faire une place.

Force est de constater que bien souvent les formules habituelles de remise à l'emploi échouent quand les personnes ont été meurtries par un parcours professionnel ou privé chaotique. Force était de constater aussi que l'offre d'insertion tenait peu compte des spécificités féminines du retour ou de l'entrée tardive dans l'emploi. L'offre d'insertion pour les femmes est insuffisante et souvent trop rapprochée des fonctions familiales traditionnelles (ménage, repas,

sage, cuisine, garde d'enfant ou de personnes âgées...).

Et si les femmes avaient besoin d'autre chose pour sortir de chez elles et trouver l'envolée nécessaire à leur épanouissement ?

Présidente de la CORTI Drac-Isère-Rive gauche (coordination territoriale d'insertion), j'ai voulu que les professionnels de l'insertion se penchent sérieusement sur le sujet et forts de leur expérience, me fassent une proposition d'action qui sorte des sentiers battus. C'est Bahija Ferhat, responsable du service formation et lutte contre les discriminations à l'ADATE (Association départementale d'accueil des travailleurs



étrangers) qui a fait la meilleure proposition. La Maison de l'emploi de Pont de Claix, lieu d'accueil des groupes, a été centrale dans la mise en œuvre. **Pôle Emploi a cofinancé l'action avec le Conseil général et la ville.** Aujourd'hui le fonds social européen (FSE) contribue également à son financement.

→ La réorganisation des centres médicosociaux en Services locaux de Solidarité

Les centres médicaux sociaux répartis sur l'agglomération de Grenoble font l'objet depuis près de deux ans d'un projet de réorganisation pour mieux prendre en compte l'ensemble des besoins des habitants. En effet, jusque-là leur déploiement dans les équipements municipaux ne permettait pas une bonne visualisation de notre présence sur le territoire. Les effectifs, souvent trop faibles dans chaque centre social, ne favorisaient pas toujours un accueil rapide du public. La réorganisation prévoit donc de rassembler tous les travailleurs sociaux dans un même équipement, de la protection maternelle et infantile à l'aide sociale en incluant l'insertion et l'accompagnement des personnes âgées. Nous les appellerons les Services locaux de Solidarité.

Autre nouveauté, dès cet automne, la réorganisation va ainsi aussi permettre au service de l'aide sociale à l'enfance, jusque-là regroupé sur Gre-

noble, d'être basé dans chaque secteur ou canton. Dans cette configuration, nous souhaitons améliorer la collabo-

ration transversale de nos équipes, en interne, tout en conservant les partenariats de terrain déjà noués avec les autres services municipaux ou associatifs.

Pour le canton de Vif, la nouvelle organisation prévoyait un recentrage de tous nos services sur Pont de Claix. J'ai obtenu que le Centre médicosocial de Vif soit maintenu à l'identique. Celui de Varcès continuera à accueillir le public sur rendez-vous pour ne pas pénaliser les personnes à mobilité réduite. L'Aide sociale à l'enfance affectée à notre canton, sera basée à Pont de Claix

Il va de soi que le centre de Pont de Claix sera celui qui sera ouvert le plus largement au public. Chaque habitant du canton pourra ainsi trouver une réponse à ses besoins soit dans la rapidité à Pont de Claix, soit au plus près de chez lui à Vif ou à Varcès. C'est un bon équilibre pour notre canton.



"Service local de solidarité" de Pont de Claix



"Service local de solidarité" de Vif

→ Le maintien des cuisines du collège Masségu

En ces temps d'économie des finances publiques, le Conseil général cherche à optimiser au maximum les coûts de gestion des cuisines scolaires comme tous les autres services dont il a la charge. On peut tout à fait comprendre cette démarche. Mais, le restaurant scolaire du collège Masségu reste le seul du canton à fonctionner en cuisine autonome, à la grande satisfaction des usagers, élèves et enseignants. L'administration centrale prévoyait donc, dès 2013, le rattachement de la cuisine Masségu à la cuisine centrale Louis Lumière d'Echirolles, pour ne devenir une cuisine satellite de réchauffement des plats. La communauté éducative s'en est émue et m'a demandée d'être leur porte-parole auprès de l'administration pour l'abandon de ce projet. En effet, la spécificité de Masségu est d'avoir une équipe de cuisine parfaitement intégrée à l'équipe éducative. Cela veut dire, que déjeuner au collège

n'est pas seulement répondre à un besoin primaire, mais c'est aussi conduire avec les professeurs, l'équipe administrative et les élèves un vrai projet éducatif autour de l'alimentation. Nous reconnaissons aujourd'hui l'importance de ce sujet, qui relève de la prévention santé. Il était primordial d'écouter et de reconnaître l'intérêt de conserver au plus près des élèves, le lieu de fabrication des repas. C'est chose faite. Après quelques rencontres et débats avec le Conseil d'administration et les services, le vice-président chargé des affaires scolaires, m'a entendu et a remis ce projet. Le collège Masségu gardera son restaurant à l'identique.



→ Le financement de la voie de rabattement de Vif

Le Conseil général de l'Isère et la METRO ont permis, par leur participation financière respective, la réalisation effective des travaux de la voie de rabattement, dont la portée dépassait très largement les seules possibilités de la ville de Vif.

Nous connaissons tous l'antériorité de ce projet qui remonte à plus de 15 ans avec une décision ministérielle de réalisation de la voie en 1995, puis de la première enquête publique en mai

2000, enquête qui n'avait pas pu obtenir en 2001 la signature de déclaration d'utilité publique de la part du préfet, pour défaut manifeste d'une prise en compte sérieuse des problèmes hydrauliques. Problèmes emblématiques à Vif compte tenu de sa proximité avec la nappe phréatique qui alimente en eau potable la ville de Grenoble.

A partir de cette étape, a commencé un nouveau parcours du combattant auquel je me suis attelée, en tant que maire

de Vif autant que Conseillère générale dès 2001, jusqu'en 2008. Un parcours jalonné de contraintes, d'obstacles, de résolutions, d'espoirs mais aussi de déceptions et enfin de certitudes de voir enfin cette voie de contournement se réaliser pour le grand bien de la ville, pour la sécurité de son centre, pour sa tranquillité mais surtout pour son développement notamment économique à moyen et long terme

→ Un nouveau projet respectueux de l'environnement

Il fallait avant tout conserver le tracé préalablement retenu car il permet le développement d'une future zone économique importante pour Vif et le sud du canton. Mais, étanchéité du tablier, merlons végétalisés, report des eaux de pluies, protection des pollutions, voies cyclables, trottoirs sécurisés, accès secondaires reliant les propriétés privées, futures voiries,



rien ne devait être négligé, rien ne devait être impossible. Et, nous voyions dès lors, la facture s'alourdir au fur et à mesure de l'avancement des études et guère plus de possibilités financières pour Vif. Il a donc fallu solliciter à nouveau les partenaires locaux, dont le Conseil général et la Metro que le sud du canton a rejoint sous mon impulsion en 2005.

→ Un financement qui a suivi les évolutions techniques

Les nouveaux montages financiers réalisés en 2004 pour l'enquête publique et approfondis en 2005, 2006 et 2007, avec la poursuite des études de réalisation ont demandé au Conseil général d'augmenter sa participation de façon exponentielle. Sous mon insistance, le Président André Vallini a très vite considéré que ce projet avait la plus haute importance pour notre territoire et donc pour le département.

Sur le dossier de 2000, la participation du Conseil général s'était exclusivement portée sur le financement du déplacement du péage de l'autoroute du nord (A51) vers le sud de Varcès.

En 2007, à la fin des études et à la phase de projet, après la négociation avec la Metro pour la prise en charge de la partie assainissement et eaux pluviales, la facture supplémentaire s'élevait encore à 7 millions d'Euros. J'obtenais alors l'accord du financement de la part du Conseil général. Accord qui m'était notifié officiellement en tant que maire par le Président Vallini, le 28 février 2008.

Cette voie permettra à Vif de prendre réellement sa place de chef-lieu de canton. Je me réjouis également qu'elle puisse devenir départementale et qu'elle soit véritablement considérée comme l'épine dorsale de la ville en terme de déplacements et de transit.

Le centre est ainsi rendu aux habitants et peut être désormais aménagé, structuré pour un véritable développement commercial, plus de sécurité routière et de convivialité pour les habitants. Eléments essentiels pour construire une cité harmonieuse.

Le coût global prévisionnel de l'opération s'établissait à :

19,6 M€ TTC dont 17,4 M€ TTC affectés aux travaux.

Les co-financeurs du projet sont :

- Le Conseil général
- Le Département de l'Isère (7 M€),
- AREA (3,5 M€),
- la Métro (3,4 M€),
- la Région Rhône-Alpes (1,5 M€),
- l'Etat (0,5 M€),
- la Régie des eaux de Grenoble (0,5 M€).
- La commune de Vif, en sus de l'avance de la TVA (2,6 M€), participe à hauteur de 0,7 M€ à l'opération.

Le résultat des appels d'offres lancés en 2008 font apparaître une économie d'environ 3 Millions d'Euros. Il est prévu qu'ils soient repositionnés par le Conseil général sur la rue d'Argenson qui devra être remise aux normes par la commune pour que cet ensemble routier devienne départemental.

→ Les contrats territoriaux pour soutenir les investissements des communes et intercommunalités

Quelques exemples significatifs de nos financements qui ont atteint en 2011, 923 724 € pour notre canton



Claix : aménagement de sécurité rue Beyle Sthendal : 40 000 €



Le Gua : réhabilitation de la mairie : 59 902 €



Varcès :
Agrandissement du groupe scolaire des Poussous : 70 000 €



Vif : Salle d'évolution sportive : 121 947 €
Installation du gymnase provisoire du collège : 368 000 €



Sigreda : Travaux sur la Gresse : 96 441 €



Syndicat du Lavanchon : confortement des berges le long de la piste cyclable : 11 520 €

→ Les aides au fonctionnement des communes

Le Conseil général accompagne les communes dans l'exercice de leurs missions ou de leurs politiques volontaristes pour autant qu'elles correspondent soit à des compétences obligatoires du Conseil général comme l'insertion des bénéficiaires du RSA vers l'emploi, la qualité d'accueil de la petite enfance (PMI) ou bien à des politiques optionnelles comme la culture ou l'environnement. Ces aides représentent près de 1,5 Million € pour le canton de Vif, sans compter la vie associative.

Quelques exemples :

→ Aménagement du territoire

Le fonds départemental de péréquation :

Avant 2011, il était alimenté par une partie de la taxe professionnelle provenant d'établissements considérés comme exceptionnels, par exemple sur notre canton : la plate-forme chimique de Pont de Claix.



C'était le produit des bases excédentaires de l'entreprise multiplié par le taux de TP en vigueur sur la commune. Mais en 2010, le gouvernement a supprimé la taxe professionnelle, elle a été remplacée par la Contribution économique territoriale (CET). Par conséquent, chaque département a reconsidéré cette péréquation qui permettait de rétablir des équilibres entre les communes d'implantation de grandes entreprises et celles à proximité qui accueillent les salariés mais n'en recueillent aucune taxe.

En 2011, 950 827 € ont été répartis entre Claix, Le Gua, St-Paul de Varcès, Varcès et Vif ; seule Pont de Claix ne touche pas cette dotation.

→ Des permanences architecturales dans les communes de St-Paul de Varcès, Varcès et Vif.

Le Conseil général soutient les communes dans leur effort de vouloir promouvoir sur leur territoire des constructions respectueuses du paysage et du style architectural local avec des permanences d'architectes agréées par le

Conseil en architecture, urbanisme et environnement de l'Isère (CAUE) au service des habitants porteurs de projets individuels, pour un montant total de 5 524 €.



→ La Culture Les communes délèguent le plus souvent l'action culturelle à des associations locales d'une part ou des structures intercommunales d'autre part, soit pour une mutualisation des moyens soit plus grande souplesse de gestion. C'est aussi parce que des amateurs bénévoles ont souvent pris des initiatives avant elles.



Le domaine qu'elles portent directement est la lecture publique au travers des bibliothèques municipales. Le Conseil général participe essentiellement à l'investissement en termes de travaux de construction ou d'extension, mais également en dotation d'achat des fonds de livres et autres documents. Les animations organisées par ces structures sont subventionnées à l'action. Cela a représenté plus de 18 400 € en 2011, qui se répartissent ainsi sur le canton :

Actions autour de la lecture : 4 000 €
Acquisitions pour le fonds pour l'ensemble des communes : 11 163 €
Investissements divers : 3 243 €

→ Les sorties scolaires des écoles primaires : 21 438 €

Rappelons que les écoles sont du ressort des communes. Toutefois, le Conseil général de l'Isère participe volontairement au financement des sorties scolaires des écoles.

Depuis 2010, cette aide est versée sous forme de subvention globale directement **aux communes**, et non plus à chaque école. Le montant de cette subvention est calculé à partir de l'effectif de chaque établissement. Ce sont donc les communes qui sont chargées de redistribuer cette aide financière à leurs écoles. Au travers de cette enveloppe,

ce sont les activités ski, natation, classes vertes et classes de découverte qui sont soutenues.

La nouveauté 2011/2012

Cette année, la liste des projets éligibles à ce subventionnement était élargie aux activités culturelles et sportives ayant lieu sur le temps scolaire.

Vous vous posez des questions sur le financement apporté par le CGI à votre école, contactez votre mairie

Répartition de ces dotations pour 2011, sur le canton :

Claix :	3 124 € 837 élèves
Le Gua :	668 € 86 élèves
Pont de claix :	4 945 € 1235 élèves
St-Paul de Varcès :	882 € 259 élèves
Varces, Allières et Risset :	2 253 € 377 élèves
Vif :	3 616 € 620 élèves

En outre, d'autres subventions ont été allouées directement aux écoles par le service environnement en soutien aux actions de découverte des « Espaces Naturels Sensibles » pour un montant de **5 950 €** correspondant à des projets pédagogiques et **1960 €** pour des sorties scolaires.



→ Les solidarités

- Développement d'une épicerie solidaire sur le thème de l'accès à l'emploi à Pont de Claix : **3000 €**
- Des relais assistantes maternelles à Claix, Pont de claix, Varcès et Vif : **9 452 €**



Centre de Planification de Pont de Claix

- Le centre de planification familiale à Pont de claix : **182 391 €**
- Accompagnement renforcé à l'emploi à Vif et à Pont de Claix : **28 840 €**



Le Ram de Varcès



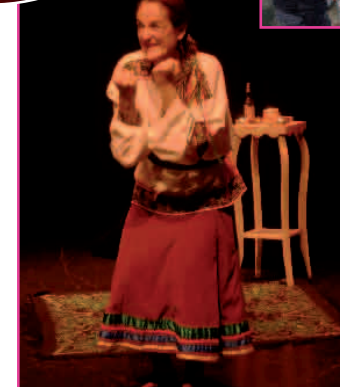
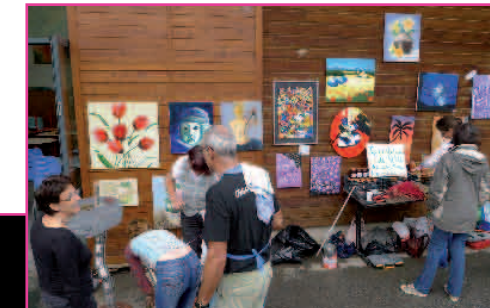
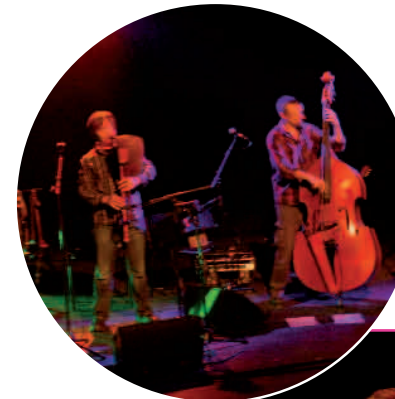
Maison de l'emploi à Pont de Claix

→ A la Rencontre des associations du canton

Les associations, indispensables à l'animation des communes et des territoires oeuvrent dans tous les champs de la vie sociale du sport à culture en passant par l'environnement ou l'action sociale. Elles représentent aussi une part très importante de nos financements. Ce sont environ 400 000 € qui ont été ainsi répartis sur les associations du canton en 2011

→ En culture,

l'apprentissage de la musique représente une très grosse partie de nos financements : **97 725 €**. Viennent ensuite, la création artistique et la diffusion : **63 500 €**. Diverses activités complètent les **193 188 €** que le Conseil général a consacrés à notre canton pour le développement culturel.



→ En sports,

Ce ne sont pas moins de 26 associations du canton qui ont élargé en 2011 sur les crédits du Conseil général dédiés aux sports. Ces crédits prennent essentiellement en compte les frais de déplacement des jeunes et des équipes élites amateurs, lors des différentes compétitions qui jalonnent l'année sportive.



Le Contrat Sport Isère

Depuis deux ans une nouvelle forme de financement, lie les clubs avec le Conseil général, dans le but de pérenniser leurs financements et de conforter un club qui a un « vrai » projet sportif et éducatif. Ainsi le Contrat Sport Isère vise à apporter une aide annuelle globale au club partenaire définie sur la base d'un programme d'actions triennal évalué et ajusté chaque année.



Water-Polo de Pont de Claix



→ En sports, (suite)

Ce contrat d'objectif est construit autour de quatre pôles thématiques : performance, découverte, sport pour tous, éducatif et solidaire, formation et investissement. Sont éligibles à ce dispositif les clubs phares du département ainsi que les associations sportives évoluant au plus haut niveau de leur championnat et présentant un intérêt départemental.

Ainsi deux clubs du canton bénéficient déjà du contrat sport Isère : Claix Foot et le Waterpolo de Pont de Claix.



Claix Foot

Dispositif Isère Sport & Santé

Le Dispositif Isère Sport & Santé est mené dans le cadre de la politique sportive et de santé du Conseil Général de l'Isère, en vue de promouvoir la pratique du sport comme élément majeur de prévention dans le domaine de la santé, pour tous les publics et à toutes les étapes de la vie. Le Département souhaite concourir à sensibiliser les enfants et les adolescents, valoriser le bien-être et la qualité de vie apportée, garantir l'autonomie gestuelle à long terme chez les seniors et les personnes handicapées et valoriser les familles sportives présentes sur le Département.

→ En action sociale,

La forme associative cache bien des réalités de fonctionnement et de missions. Dans le social, ce sont souvent des structures qui accomplissent une mission de service public. Sur notre canton, elles sont nombreuses à proposer aux publics les plus en difficultés des solutions d'insertion dans la proximité et la diversité de l'offre de service.

De la petite enfance avec la Halte-garderie de la Coronille à Vif à l'atelier Marianne sur Pont de Claix, les objets sont très différents mais peuvent parfois se rejoindre. En effet l'atelier Marianne, chantier d'insertion, accueille en majorité des femmes avec une activité autour du décor et du costume de théâtre. La halte-garderie est un service de base indispensable pour libérer les parents le temps d'assurer leur emploi et d'autres obligations.

Des offres d'insertion diversifiées entre Marianne, Pain contre la fin, La Fourmi, CISI.

Toutes élargissent à nos lignes de crédit dans le cadre du budget départemental d'insertion.



Les Ateliers Marianne



CISI débroussaillage

Financements :

- CISI : 30 490 €
- La Fourmi : 14 000 €
- Marianne : 13 000 €
- La Halte Garderie la Coronille à Vif : 13 072 €



La Fourmi

→ Les initiatives locales des associations

Les initiatives locales sont une ligne de crédit gérée par le service Jeunesse et Sports pour soutenir des initiatives des associations qui ne peuvent pas rentrer dans les lignes de crédit de « droit commun » du Conseil général. Par ce biais, bon nombre d'associations du canton réalise des actions complémentaires à leurs missions générales. Les « Initiatives Locales » complètent un financement difficile à boucler par ailleurs ou initient de nouvelles actions.

Les demandes doivent m'être adressées directement au Conseil général. La fiche de renseignement est téléchargeable sur mon blog

(La totalité de la répartition annuelle est visible sur mon blog : brigitteperillie.blogspot.com)

Quelques exemples :

Claix :

Espace Musical Fernand Veyret : projet métissage 3000 €

Claix Patrimoine et histoire : document de communication sur le hameau de la Balme : 500 €

Le Gua :

Prélenfrey animation : Le Trail du Gerbier 400 €

Le Pont de Claix :

Les Ateliers Marianne : projet veilleurs 1000 €

Us deux ponts : frais de déplacement lors des compétitions 500 €

Saint Paul de Varcès :

Petits bâtons production :

« une troïka chez Baba-Yaga » 1000 €

VRAI : journées européennes du Patrimoine 500 €

Varces Allière et Risset

Club d'escrime de Varcès : Challenge sabre 1000 €

Foyer socioculturel du collège Jules Verne : Visite au musée de la Croix rouge et à l'ONU : 400 €

Vif

Entente sportive bouliste du Trièves : Prix bouliste du trièves 400 €

Rio Gris : Fêt'art 2000 €





L'action de votre Conseillère générale sur le département....

→ Vice-présidente chargée de l'enfance en danger, la famille, l'égalité homme femme et la lutte contre les discriminations...

Une Vice-présidence s'exerce sur la totalité du département. Je suis très souvent amenée à visiter des établissements ou à rencontrer des acteurs de l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile, des droits des femmes ou de la lutte contre les discriminations. Toutes ces rencontres et les réunions de coordination avec les services du Conseil général et nos autres partenaires institutionnels comme l'Etat et la CAF et des associations jalonnent mes semaines de travail. Néanmoins notre canton n'est pas exclu d'initiatives que j'ai eu le plaisir en 2011 de soutenir pour progresser dans l'accompagnement des plus fragiles, le lieu de vie « Aux 38 petits pas. Il est un exemple remarquable.

→ Egalité femme-homme

Le 8 mars, une journée plus nécessaire que jamais

En 2007, le Conseil général signait la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes. Il confirmait ainsi sa volonté de soutenir la valorisation des femmes en luttant contre le sexisme, les stéréotypes et les violences conjugales.

Avec les associations, anciennes et nouvelles, nous avons voulu poser la question du féminisme aujourd'hui, plus particulièrement avec les jeunes qui porteront le féminisme de demain. Car, si la cause des femmes gagne du terrain, à force de slogans provocateurs, d'assemblées, d'opérations spectaculaires, les droits des femmes sont souvent mis à mal en France et encore plus dans le reste du monde.

Depuis ses débuts, le féminisme a connu différents courants. On entend, à partir des années 90, parler d'une "troisième vague". Cette nouvelle génération de féministes intègre à leurs combats des enjeux et des pratiques à la fois en rupture avec les générations précédentes, mais aussi dans la continuité de celles-ci. D'autres méthodes sont employées, d'autres supports.

Mais qui sont réellement ces nouvelles féministes ? Que revendiquent-elles ? Quels sont les véritables enjeux du 21^{ème} siècle ?



Adolescence et discrimination
"Les années collège"

Mercredi 16 novembre 2011
Saint-Quentin-Fallavier
Espace culturel George Sand
Rue des Maronniers

Logo of the Isère Department and the 38 petits pas network.

→ Lutte contre les discriminations journée adolescents

Prendre le temps de mieux comprendre au collège aussi

Les discriminations existent dans le champ éducatif comme ailleurs dans la société. Ces dérives peuvent se traduire dans la manière dont on note un élève, dont on l'oriente, lui propose un stage ou suggère une activité en dehors du temps scolaire.

Toutes ces formes de discriminations sont contraires à la mission de l'école dont le devoir est de donner les mêmes chances à tous.

Les choix politiques pèsent fortement dans la vie des établissements. C'est la raison pour laquelle, Je souhaite poursuivre les actions du Conseil général pour la lutte contre les discriminations au sein des collèges par les contrats éducatifs qui sont conclus avec les établissements, ou encore par l'organisation de journées de rencontre avec les jeunes et la communauté éducative.

Cette journée, a entraîné les jeunes du Nord Isère à se poser les bonnes questions sur leur propre comportement en direction des discriminations qu'ils vivent ou qu'ils provoquent. Elle a été animée par la compagnie de théâtre Kaléidoscope, bien connue sur notre canton.



→ Enfance en danger :

La Famille

Le recueil des informations préoccupantes nous montre sur le département de l'Isère, comme un peu partout en France, que notre société traverse des crises répétées et pas seulement du point de vue économique. Mais, il nous montre aussi que celles-ci sont souvent liées. Ainsi depuis trois ans nous enregistrons une hausse importante du nombre d'enfants en danger. Cette situation nous oblige à faire évoluer nos pratiques envers les familles.

Pour les professionnels de terrain, c'est une perpétuelle remise en question qui leur incombe. Ainsi j'ai souhaité que des rencontres professionnelles interinstitutionnelles soient régulièrement organisées pour qu'ils puissent confronter leurs pratiques et trouver ensemble de nouvelles voies éducatives capables de toujours mieux appréhender les enfants et les adolescents en difficulté, sans oublier les parents qui doivent pouvoir rester les premiers éducateurs de leurs enfants.

Voici une action exemplaire :

Un Lieu de vie à Pont de Claix : AUX 38 PETITS PAS avec Marine et Thierry Lande, pour une infinité d'autres, tellement plus grands, pour toute la vie...

Educateurs spécialisés en exercice, déjà engagés en tant que famille d'accueil, Marine et Thierry Landes, eux-mêmes parents de deux enfants, nourrissent depuis de nombreux mois l'envie d'agir encore le plus en amont possible, dans un esprit de prévention éducative, plus particulièrement auprès de très jeunes mères. En effet, la France enregistre, et l'Isère comme ailleurs, une recrudescence de grossesses précoces. Etre mère à 15, 16 ou 17 ans n'est pas rare et cet événement est souvent assorti d'une rupture familiale brutale qui laisse les jeunes femmes dans le désarroi et l'isolement. Souvent les pères, très jeunes eux aussi, ont disparu !

Le challenge de Marine et Thierry est donc grand : accompagner ces jeunes mères, dès qu'elles sont connues des services sociaux, pendant leur grossesse et les trois premières années de l'enfant... en tout cas jusqu'à la majorité de la mère,

voire au-delà dans le cadre d'un contrat jeune majeur.

En juillet dernier, la famille d'accueil se transporte de Claix, où elle résidait jusqu'à présent, à Pont de Claix, dans les quatre anciens logements instituteurs de l'école maternelle Villancourt et se transforme en lieu de vie. Celui-ci occupe entièrement un bâtiment loué par la mairie, et réhabilités par les services municipaux et le couple. Le lieu est beau, élégant, chaleureux et rationnel, grâce aux talents de décoratrice de Marine et au savoir-faire de Thierry. Il accueille depuis son ouverture, trois puis quatre jeunes mères ou futures mères qui trouvent là une ambiance bienveillante et structurée. Chacune a son espace privatif afin d'avoir une intimité et pouvoir construire une relation privilégiée avec son enfant.

L'objectif est bien, à terme, d'autonomiser chaque mère, de l'orienter vers un métier, une formation ou simplement poursuivre son cursus scolaire. Le temps doit être l'ami de ces jeunes mères pour qu'elles le mettent à profit dans leurs apprentissages aussi bien de la maternité et de la gestion familiale que de leur future vie professionnelle, voire de leur vie affective.

Dans cette grande aventure, le couple est assisté par une « maï-

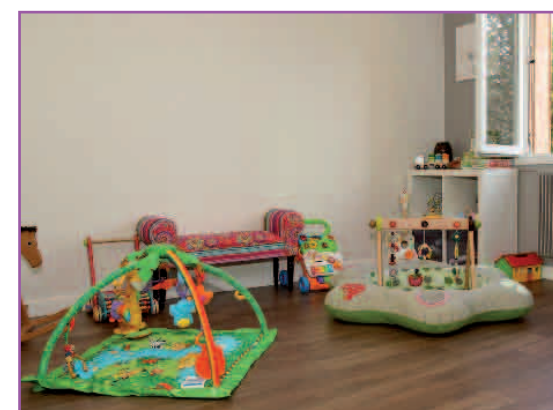


trousse de maison » pour assurer une permanence constante sur place.

La structure est associative, Caroline Grau, par ailleurs directrice de l'IMPRO le Bât à Claix en assure la présidence. Un conseil d'administration entoure l'équipe professionnelle.

Les Conseils généraux ont la responsabilité de la protection maternelle et infantile et de l'aide sociale à l'enfance. Responsabilité qui est le plus souvent déléguée à des structures extérieures dont les lieux de vie et les familles d'accueil font partie. En tant que vice-présidente chargée de l'enfance en danger et de la famille, je suis plus particulièrement ces actions. Si le fait que ce projet se réalise sur le canton est une coïncidence, c'est une grande chance pour nos jeunes mères, surtout qu'il n'existe pas de lieu comparable sur l'agglomération. Je me suis donc fortement engagée pour qu'il soit accompagné par les services du Conseil Général le plus rapidement possible. C'est ainsi qu'aux 38 petits pas a reçu son agrément et a pu se concrétiser dans des délais corrects. Bonne chance à tous pour la réussite du projet.

www.au38petitspas.fr



➔ **Didier Sémiramo** **Président de l'ASSIDEM à Pont de Claix** **et le festival « Y a pas fête »**

Avec un nom qui descend d'une reine égyptienne Sémiramis, Didier Sémiramo dégage une belle élégance chargée d'une grande énergie et d'une bonne humeur toujours égale. Il communique sans peine son optimisme et entraîne avec lui son quartier des Iles de Mars de Pont de Claix, vers d'autres perspectives...

Né à Paris, Didier Sémiramo arrive à Grenoble en 1999, après un détour aux Antilles dont sa famille est originaire. En 2007, un licenciement pour motif économique, lui laisse du temps pour mieux connaître Pont de Claix et observer son quartier, les Iles de Mars – Olympiades. C'est ainsi qu'il réalise que des jeunes restent désœuvrés au bas des immeubles. Il constate aussi qu'il y a peu de lien entre les habitants, peu de liens non plus avec la MJC et l'Amphithéâtre, pourtant situés juste en face.

En se rapprochant d'autres personnes du quartier, il forme alors un collectif qui décide de rassembler ses forces pour monter un projet à l'échelle du quartier, capable de rassembler les habitants : un tournoi de football d'abord, puis une expo photos sur le quartier, intitulée « Passé et Présent » va de la Maison de l'Habitant à la bibliothèque et jusqu'à l'Escale (ancienne MJC).

En 2009, l'association ASSIDEM est créée avec Alexandre Gonzalez, Abdel Bellal, Valérie Forest et Myriam Ben Korbaa pour organiser un premier vide grenier, le jour du 1er mai, dans l'espoir de faire sortir de chez eux, les gens qui par ailleurs, ne vont jamais au défilé ! Tous ces bénévoles veulent que l'événement dépasse le cadre du quartier. Ils veulent que les habitants se projettent



d'avantage à une autre échelle que celle qu'ils connaissent quotidiennement. Aujourd'hui deux vides greniers sont organisés, un en mai et l'autre en septembre. C'est un vrai succès, 2500 personnes se sont déplacées en 2011.

Progressivement l'association ASSIDEM poursuit son ambition de sortir du quartier pour lutter contre l'isolement et agir contre les problèmes de cohabitation et de désœuvrement des jeunes. Pour cela, elle mène des projets qui associent les bailleurs sociaux, la mairie, mais aussi les mamans. Cette idée a permis aux habitants de se réapproprier l'espace public. Les mères trouvent naturellement toute leur place dans la logistique de l'association. Leur présence au bas des tours, lors des événements, n'est pas anodine. Leur autorité, leurs richesses culinaires y sont valorisées et c'est toute la culture méditerranéenne qui descend dans la rue ! Résultat : les jeunes ne sont plus seuls dans l'espace public et c'est l'ensemble des habitants qui peut y retourner.

Puis, ASSIDEM décide de monter le festival « Y a pas fête ». Il a fallu pour cela, trouver des financements, obtenir les autorisations pour organiser cet événement sur les places. Avec mon soutien, le Conseil général accompagne ce festival depuis lors.

D'autres actions sont venues compléter ce lien social : une campagne d'information sur le tri des déchets et des travaux de réhabilitation dans les tours des Iles de Mars, au Taillefer et aux Grands Galets, la nuit des Arts Martiaux et une sortie des jeunes en lien avec l'olympique de Marseille. Cela a entraîné une dynamique sur tous les autres événements et permis à tous de rencontrer des artistes, d'apprendre à faire, des financeurs, des institutions, en un mot, de s'ouvrir aux autres. Il leur a permis aussi de savoir que d'autres personnes se battent pour la même chose qu'eux. En retour, ils ont pu se faire connaître. Ils ont pu amplifier leur réseau associatif.

Ces projets ont donc pour but de fédérer les gens de cultures différentes et mettre en avant les cultures que l'on doit partager ensemble, à partir de la culture française. Cela permettra de reconnaître celle qu'ils se sont forgée au fil du temps et que l'on nomme aujourd'hui la culture urbaine.

